

LE MANIFESTE DE LA JEUNESSE SOCIALISTE GENEVOISE

JS



Le socialisme du XXI^e siècle

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Économie	11
2. Politique	16
3. Logement	20
4. Santé	22
5. Formation	25
6. Famille	29
7. Migrations	30
8. Lutte contre les discrimination	32
9. Écologie	34
10. Énergie	38
11. Mobilité	40
12. Agriculture	41
13. Sécurité	44
14. Armée	47
15. Société	48
16. Culture	50
17. Spiritualité	53
18. Technologies	55
19. Europe	58
20. International	59
Conclusion	61

INTRODUCTION

« En ces temps de tempête, nous ne pouvons laisser à nos seuls ennemis d'hier et d'aujourd'hui le monopole de la pensée, de l'imagination et de la créativité. »

Thomas Sankara

Prologue

Quand un parti politique entreprend la rédaction d'un manifeste, il franchit une nouvelle étape de son existence : cette démarche l'inscrit dans un processus de pérennisation.

À partir d'un groupe de militants, certes unis, mais aux opinions nuancées, on obtient un assemblage cohérent, une idée collective issue de la raison de chacun. Ce manifeste en donne la substance. Cette idée collective, destinée à subsister, constitue l'essence de la Jeunesse Socialiste Genevoise.

Mais l'écriture de l'assise idéologique de nos actions politiques vise aussi le moment présent. Ce manifeste constitue un outil essentiel tant au sein du parti qu'envers le public ; tout en renforçant la cohésion des membres par ses vertus fédératrices, il sert également d'étendard lorsque nous interagissons avec l'extérieur. Il crée de fait une base légitime sur laquelle chacun d'entre nous peut se reposer sans hésitation.

Ce manifeste sera nécessairement en évolution perpétuelle. Dans l'indispensable ambition de prendre en compte la pensée de chacun de nos membres, il sera sujet à autant de modifica-

tions qu'il sera nécessaire pour atteindre l'idée commune voulue. En conséquence, ce manifeste sera rediscuté deux semaines avant chaque assemblée générale annuelle, et il devra être accepté lors de cette dernière. De plus, et ce tout au long de l'année, un groupe de trois personnes pourra proposer une modification à l'assemblée ordinaire, après quoi une semaine de délai lui sera donnée pour établir le texte et le faire parvenir aux membres. Celui-ci sera voté à l'assemblée générale de la semaine suivante.

De ce fait, et en sa qualité de fondement théorique de notre action politique, ce manifeste devra être accepté dans sa globalité par chacun de nos membres.

Dans un milieu à dominance égoïste et renonciatrice, où l'altruisme, le devoir moral et l'engagement personnel manquent de représentants, Nous, la Jeunesse Socialiste Genevoise, luttons pour rendre un visage humain et honnête à notre société.

Ce présent manifeste énonce la base de ce combat.

« Un spectre hante le monde. C'est le spectre du monde dans lequel nous voulons vivre, le spectre d'une société possible à laquelle nous voulons participer. »

Luis Sepulveda

« Les 3 personnes les plus riches au monde ont un revenu annuel équivalent à celui des 150 millions les plus pauvres! 2 % des humains détiennent la moitié de la richesse mondiale! 50 % des humains n'en détiennent que 1 %. »

Paul Ariès

Qu'est ce que le socialisme ?

« Le domaine de la liberté commence là où s'arrête le travail déterminé par la nécessité. »

Karl Marx

Le socialisme peut se définir comme le dépassement d'une société fondée sur l'inégalité et la lutte des classes (le capitalisme) par la mise en place d'une société sans classe, centrée sur l'égalité et l'équité, et où l'autonomie de chacun est la condition de l'autonomie de tous.

Le socialisme en tant que mouvement correspond à la prise de pouvoir de la majorité (travailleurs, précaires, classe moyenne) sur la minorité possédante (la classe capitaliste, le patronat) qui la domine et l'exploite au nom de sa liberté économique.

Cette prise de pouvoir consiste en l'instauration d'une démocratie réelle, à travers notamment la socialisation des moyens de production sous contrôle démocratique, donnant véritablement le pouvoir au peuple, et non à une classe dominante oppressante.

Le socialisme en tant que système est donc la libération de l'être humain de toute domination ou exploitation économique, et l'organisation de la société fondée sur le respect de l'autonomie de chacune et de chacun.

Dans le socialisme, la solidarité remplace l'égoïsme, le partage remplace l'accumulation individualiste, la coopération remplace la compétition, la tolérance remplace l'exclusion, la paix remplace la guerre, l'amour remplace la haine, l'harmonie remplace le chaos.

Par le socialisme, nous pouvons mettre en place les conditions idéales pour que toutes et tous puissent avoir la chance d'accéder au bonheur.

« De chacun ses capacités, à chacun selon ses besoins. »

Louis Blanc

Si nous voulons le socialisme en Suisse et à Genève, nous le souhaitons bien entendu partout dans le monde, et bien évidemment en Europe. Notre but premier est l'établissement du

socialisme en Suisse et à Genève, mais nous considérons néanmoins comme nécessaire l'établissement du socialisme au niveau mondial. Notre socialisme est cependant applicable ici et maintenant.

Nous pensons que notre projet de société, le socialisme, qui est par essence démocratique, peut être mis en place par le parlementarisme, le réformisme et les outils de démocratie directe, ou par une révolution.

Il va sans dire que cette réflexion sur nos moyens d'action n'est pas statique, mais découle de notre analyse de la situation politique, des rapports de force en présence, et des opportunités que nous laisse l'organisation de la démocratie libérale (bourgeoise) en Suisse et à Genève.

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes. »

Karl Marx

Pourquoi maintenant ?

Nous vivons un moment historique déterminant, car notre époque voit la conjonction d'un ensemble de crises découlant de notre mode de production et d'organisation capitaliste.

La crise économique systémique que nous subissons aujourd'hui en Europe est la plus grave depuis le début du XX^e siècle. L'endettement étatique, conséquence d'une politique libérale de réduction des recettes de l'État, de la corruption systémique, de la crise financière (sauvetage des banques), et de dépenses sécuritaires ou militaires inutiles, a conduit les gouvernements européens, vendus à l'oligarchie capitaliste, à mener des politiques néolibérales d'austérité.

Ces politiques d'austérité ont amplifié de manière exponentielle les conséquences de la crise économique en jetant dans une pauvreté crasse des pans entiers des populations du sud de

l'Europe, que ce soit en Grèce, en Espagne, au Portugal, et même en Italie. Le chômage, des jeunes notamment (parfois 50% !), explose, les pensions des retraites sont sabrées, les assurances sociales réduites, les services publics hachés menu ou simplement vendus au capital (privatisés) et les droits fondamentaux écrasés dans la boue du mépris des classes dominantes pour le reste de la population.

Mais à ces crises économiques et sociales s'ajoute une crise politique profonde, car pour imposer leur politique dévastatrice, les classes dominantes ont partiellement renversé la pseudo-démocratie politique qui existait auparavant en mettant au pouvoir des gouvernements de pantins technocrates non élus (en Italie), ou ont appelé à l'union sacrée pour sauver les intérêts du capital.

Face à ces atteintes à leurs droits légitimes et à leur intégrité, de nombreux mouvements sociaux populaires se sont formés pour lutter contre le totalitarisme austéritaire, seule stratégie du capitalisme contemporain.

Indignés, Anonymous et autres révoltés ont organisé occupations et actions de résistance dans tout le monde occidental. Malheureusement, le capitalisme a envahi la superstructure idéologique en imposant son hégémonie, opacifiant toute alternative à sa domination.

Cette crise idéologique est le couronnement de toutes les crises, car elle assèche les capacités de lutte, de résistance et de subversion des populations dominées et exploitées.

Enfin, la crise écologique continue de prendre de l'ampleur, fragilisant notre avenir sur l'autel de la surproduction et du consumérisme matérialiste et compulsif, moteur d'un modèle capitaliste mortifère.

Cette crise écologique est par ailleurs intimement liée à une crise existentielle aux contours encore mal dessinés, mais perceptible à travers la hausse constante des ventes d'antidépresseurs, les taux élevés de suicide, et la croissance du vote xéno-

phobe et conservateur, qui traduit un mal-être général face à un mode de vie centré sur des valeurs désenchantées.

« 35 millions de personnes meurent chaque année de la faim. Toutes les 5 secondes, un enfant âgé de moins de 10 ans meurt de faim. Près d'un milliard de personnes sont en permanence sous-alimentées. »

Jean Ziegler

Pourquoi ici ?

« La masse des pauvres, dans les pays riches, se débat dans la gêne d'un quotidien fait de pâtes à l'eau, de conserves à bas prix et de factures impayées. Tapie dans cette médiocrité lancinante gît la menace de glisser vers la déchéance de la rue, de l'alcoolisme et de la mort anonyme du petit matin. »

Hervé Kempf

En Suisse, à Genève, nous ne vivons pas exactement la même situation qu'en Europe. En effet, notre pays est considéré comme un pays riche parmi les pays riches européens. Néanmoins, nous subissons les mêmes problèmes que le reste de l'Europe, avec son lot de délocalisations, sa désindustrialisation progressive et une flexibilisation du marché du travail.

Et surtout, nous vivons sous la coupe de la même domination d'une classe minoritaire, grands actionnaires et top managers concentrant pouvoirs et richesses et exploitant la grande majorité de la population. Ce processus de domination capitaliste produit des inégalités qui à leur tour produisent précarité et souffrances.

Malgré sa richesse, et de par sa très inégale répartition, la Suisse compte 1 million de pauvres, particulièrement parmi les jeunes et les personnes âgées, et 400 000 *working poors*.

En outre, notre État-Providence est en si mauvais état que 15% des Genevois ne peuvent se payer des frais de santé, et cela alors que 9% des Genevois sont millionnaires et possèdent 85% de la fortune totale du canton.

À Genève d'ailleurs, l'étendue de la zone villa et la spéculation foncière ou immobilière ont engendré une crise du logement contraignant jeunes et précaires à ne pas trouver de logement de taille décente, ou pas de logement du tout.

De plus, la concentration des multinationales à Genève faisant appel à des expatriés à haute valeur ajoutée participe largement à faire exploser les coûts des loyers.

Ainsi, les ravages du capitalisme mondialisé se font sentir en Suisse et à Genève, aussi bien que partout ailleurs.

« Surmonter la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice. »

Nelson Mandela

NOTRE PROGRAMME

Le socialisme appliqué

1. ÉCONOMIE

a. Révolutionner le modèle de propriété

« La propriété privée nous a rendus si stupides et si bornés qu'un objet n'est nôtre que lorsque nous le possédons. »

Karl Marx

Afin de supprimer toute domination économique et toute exploitation économique, ainsi que pour mettre fin à l'expropriation de la valeur du travail des travailleurs par le patronat, notre système socialiste a comme fondement structurel l'abolition de la propriété privée des moyens de production.

Concrètement, cela signifie que la propriété des moyens de production reviendra aux travailleurs par l'expropriation du patronat, sous la forme de coopératives autogérées.

L'État aura simplement à cœur d'encadrer les activités économiques des coopératives afin de vérifier que les rapports de travail se passent harmonieusement.

b. Encadrer le marché, planifier l'essentiel

Le marché peut être un outil utile et pratique pour produire et innover, néanmoins il peut aussi ne pas répondre aux attentes et aux besoins réels de la population. Dans ce type de défaillance, l'État se doit d'intervenir pour encadrer le marché et planifier les secteurs nécessaires et vitaux. La loi du profit peut en effet être une émulation dans certains cas, alors que la

planification, permettant des transferts de flux d'un secteur déficitaire à un autre, peut se révéler plus sagace dans d'autres.

Les services publics (éducation, santé, transport, etc.), les entreprises publiques (énergie, télécommunications, logement, etc.) et les biens collectifs (eau, gaz, ressources naturelles, etc.) ne doivent pas être soumis aux lois du marché, mais possédés et gérés par l'État.

Tout service public privatisé doit impérativement être ré-étatisé, afin de retrouver son usage premier et naturel de maximisation du service rendu à la population, et non du profit pécuniaire.

En outre, nous ne sommes pas contre la propriété étatique des entreprises productives en soi, même si nous jugeons que la propriété des travailleurs est une manière plus autonomisante de procéder à l'émancipation des travailleurs.

La possession d'entreprises productives par l'État est donc parfaitement envisageable, tant que les résultats sont à la hauteur des attentes de la société.

Dans les cas de monopoles, de duopoles, ou d'oligopoles, voire de secteurs monopolistiques ou de concentration d'entreprises, l'État doit intervenir en étatisant ces secteurs. Il s'agit d'éviter ainsi toute rente sur le dos des consommateurs en les mettant au service de la collectivité.

Par ailleurs, via l'étatisation des banques, l'État s'assure le contrôle du crédit, c'est à dire du développement économique. Ce qui lui permettra d'éliminer les secteurs socialement ou écologiquement nuisibles, ainsi que de filtrer la création d'entreprises selon le sens du bien commun.

c. Établir des régulations justes et équitables

L'économie socialiste ne peut être mise en place sans un certain nombre de régulations visant le développement d'une société heureuse de justice et d'égalité.

Tout d'abord, il est fondamental d'assurer à toutes et tous le droit à une rémunération décente, ce qui passe par la création d'un salaire minimum d'au moins 4000 francs.

Nous souhaitons affirmer en passant que le travail gratuit des jeunes ne doit plus être toléré, et nous exigeons donc l'obligation de rémunérer les stagiaires.

De plus, il faut distribuer les revenus de manière équitable, et c'est pourquoi nous soutenons l'instauration d'un écart salarial maximal de 1 pour 5. Auquel s'ajoute un revenu maximum de 30 000 francs mensuel.

Si une distribution juste des revenus est importante, il est aussi nécessaire de viser une juste redistribution des richesses accumulées : pendant la vie, avec un impôt progressif sur les revenus et la fortune, et après la vie, afin de tendre à davantage d'égalité des chances, avec un impôt le plus progressif possible sur les successions.

De façon générale, les recettes étatiques provenant des impôts progressifs doivent tendre à remplacer celles provenant de la TVA, ponction inéquitable.

En attendant, le taux de TVA doit être diversifié en plusieurs consommations, notamment en créant un taux spécialement élevé sur les produits de luxe.

Concernant les jeunes, nous prôtons la création d'une allocation de base en leur faveur jusqu'à leur premier revenu de travailleur, offerte en cas de besoin et sur demande. Cette allocation doit pourvoir à leurs besoins fondamentaux afin de leur assurer un niveau minimal d'indépendance, élément fondamental dans la construction d'une société mature et autonome.

Nous souhaitons aussi l'instauration d'un organe de contrôle étatique des licenciements, ainsi que la mise en place d'une règle d'or interdisant les licenciements économiques lorsque les entreprises font du profit.

Enfin, la transparence économique dans les activités des entreprises doit devenir la norme, et le secret bancaire aboli.

d. Améliorer les conditions de vie de toutes et tous

« L'être humain n'est jamais libre lorsque son porte-monnaie est vide. »

Lech Walesa

Le travail joue aujourd'hui un rôle fondamental dans l'épanouissement individuel et dans l'intégration sociale, et c'est pourquoi faire disparaître le chômage est essentiel.

En ce sens, nous soutenons la création d'emplois étatiques dans les secteurs socialement ou écologiquement nécessaires, mais pas encore assez développés (énergies renouvelables, efficacité énergétique, soins aux personnes, agriculture biologique, construction de logements, etc.) et dans l'industrie (pour lutter contre la désindustrialisation).

En outre, nous préconisons un partage du temps de travail avec l'augmentation du nombre minimal de semaines de vacances à 8, et l'instauration de la semaine de 35 heures (30 heures pour les métiers pénibles).

Le partage du temps de travail permet de partager le travail socialement nécessaire entre tous les travailleurs, et donc de sortir du chômage les travailleurs n'ayant pas trouvé d'activité.

De plus, il offre aux travailleurs davantage de temps libre (sans péjorer leurs revenus grâce à nos politiques de redistribution des richesses et de distribution équitable des revenus de la production).

Mais il faut aussi prendre en compte le caractère polysémique du travail, et reconnaître l'apport très important pour nos sociétés du travail non rémunéré, comme le travail ménager effectué au foyer, l'engagement associatif, le militantisme, l'activité caritative, le bénévolat, etc.

Dans le cas où l'ensemble de mesures que nous préconisons ne suffirait pas à supprimer le chômage, nous pensons qu'il faut

drait augmenter le partage du temps de travail, ou encore passer à un modèle d'économie bien plus largement collectivement planifiée.

Par rapport aux assurances sociales (AI, assurance chômage, etc.), aux aides sociales et aux prestations complémentaires étatiques, nous souhaitons qu'elles ne subissent plus la moindre dévalorisation, et qu'au contraire on les renforce. Ainsi, nous maintiendrons un tissu économique de solidarité entre tous les travailleurs. En ce qui concerne le système de retraite, nous souhaitons l'abolition du deuxième et troisième pilier, et leur remplacement par un AVS augmenté à 4000 francs.

2. POLITIQUE

a. Instaurer la transparence en politique

Afin de parvenir à une gestion juste de notre société, nous estimons primordial d'imposer à l'arène politique des règles basées sur l'égalité et la transparence.

Il s'agit notamment de réglementer le système de financement des partis politiques à travers un principe de transparence totale, mais également de limiter les dons privés, et de publier systématiquement des comptes de campagne.

Afin d'assurer une compétition démocratique et égalitaire entre les différentes formations politiques, nous prôtons une limitation de l'argent investi dans les campagnes politiques et des zone d'affichage hors des espaces prévus à cet effet.

Pour éviter les problèmes de conflit d'intérêt qui peuvent être imputés aux élus, nous exigeons de leur part une transparence totale sur leur revenus, fortunes, capitaux, fonctions et professions.

b. Renforcer la démocratie et l'égalité en politique

En ce qui concerne nos institutions politiques, nous sommes favorable à la suppression du quorum.

Cette règle institutionnelle va selon nous à l'encontre du principe démocratique qui assure la représentation de la voix de chaque citoyen.

Toujours dans l'optique d'améliorer le fonctionnement démocratique, nous nous positionnons en faveur d'une baisse du nombre de signatures requises pour l'aboutissement d'un référendum ou d'une initiative populaire.

En effet, nous estimons que chaque groupement de notre société, même très minoritaire, doit avoir le droit d'être entendu et de soumettre une problématique au débat public.

Nous souhaitons également introduire le principe du tirage au sort dans nos institutions, car nous estimons que le système de tirage au sort partiel des parlementaires permet une meilleure représentation de l'ensemble de la population. Il permet également de limiter le risque que des politiciens prennent des décisions allant à l'encontre de l'intérêt général dans le souci d'assurer leur réélection, de lutter contre l'élitisme, l'accumulation des charges et la concentration des pouvoirs.

Le tirage au sort d'un certain pourcentage de députés (entre 20 et 30%) parmi l'ensemble de la population (avec possibilité de refus) serait une éventualité, à laquelle nous adjoindrions la condition d'un parrainage citoyen de trente signatures. On ne pourrait accomplir qu'un seul mandat de ce genre, et les personnes ayant déjà été élues ailleurs par le passé ne pourraient se présenter.

Dans le souci d'une meilleure représentation de la population, nous estimons que l'abaissement du droit de vote à 16 ans est une nécessité. Il est à noter d'ailleurs que cette mesure va de pair avec une meilleure formation politique des jeunes, telle que nous la préconisons plus loin.

Les ressortissants étrangers vivant depuis plus d'un an sur le territoire suisse doivent également pouvoir bénéficier du droit de vote et d'éligibilité, et ce à tous les niveaux politiques suisses.

Nous pensons en effet que toute personne qui s'investit dans la collectivité notamment en y vivant, travaillant et payant des impôts participe à un projet commun de développement de cette collectivité et doit avoir le droit de s'exprimer sur l'avenir de la société dont il fait partie.

Nous sommes également en faveur d'une consolidation des droits et de la protection des travailleurs, des syndicats et des consommateurs.

Nous soutenons donc le droit de grève pour des motifs politiques et le droit de grève par solidarité (avec d'autres secteurs ou groupements).

Enfin, nous revendiquons la légalisation des manifestations spontanées.

c. Renforcer la liberté de la presse et des médias

« Lorsque la novlangue sera une fois pour toutes la seule option, une idée hérétique serait littéralement impossible, dans la mesure où la pensée dépend des mots. »

George Orwell

Une bonne diffusion d'une information objective de qualité est une condition *sine qua non* pour une démocratie saine. Les médias jouent donc un rôle démocratique primordial.

Pour assurer une information de qualité, nous estimons que l'existence de médias publics est nécessaire pour sortir d'une logique de « course à l'audience » imposée aux médias privés par la logique du marché.

Les médias doivent également pouvoir jouer leur rôle de « 4^e pouvoir » en imposant des nouveaux sujets au débat public et

en dénonçant les dysfonctionnements et injustices sociales, économiques et politiques.

Il est donc nécessaire que les médias soient indépendants tant des grandes entreprises que des groupements politiques. Et afin de tendre à cette indépendance nous prôtons une limitation de la publicité dans la presse et les médias.

Enfin, nous prôtons la mise en place d'une protection accrue de la liberté d'expression des blogueurs.

3. LOGEMENT

a. Contrôler le logement collectivement pour mieux le répartir équitablement

Une politique socialiste du logement doit pouvoir réaliser le droit à un logement décent et adéquat pour tous les citoyens.

Pour ce faire, l'État devra se rendre propriétaire progressivement de l'ensemble du logement sur Genève. Pendant ce temps, l'État encadrera fermement le marché immobilier en imposant des prix plafonds pour les loyers, empêchant de ce fait tout abus de la part des propriétaires. De plus, les renvois de locataires ne seront possibles qu'en fin de bail et dans un unique cas de figure : lorsque le locataire aura commis de graves déprédations du bien immobilier.

En ce qui concerne le marché privé, nous souhaitons de plus favoriser le modèle de propriété coopérative sur la seule propriété privée.

Afin d'éviter les abus de toutes sortes, les étrangers désireux d'habiter en Suisse devront occuper leur logement durant plus de la moitié de l'année.

b. Diriger la construction de logement vers le bien commun

En outre, nous souhaitons que le secteur de la construction immobilière soit étatisé, afin d'en faire une entreprise publique. Grâce à cela, nous pourrions ensuite contrôler la construction de nouveaux logements.

Notre politique de construction devra intégrer tous les logements nécessaires pour chaque catégorie de population : logements sociaux à bas prix pour les plus précaires, logements étudiants, etc.

Enfin, dans des cantons comme Genève, il est nécessaire d'abandonner le luxe égoïste des zones villas pour les remplacer par des logements de taille proportionnelle à la taille de la population et à la petitesse de la superficie constructible. Ajoutons que la politique de construction de logement ne doit pas substituer aux villas des cages à lapins sans âme, mais bien bâtir du logement répondant à des critères d'excellence, tout en préservant le patrimoine historique et culturel, ainsi qu'un cadre de vie agréable préservant les zones végétalisées aux abords des zones d'habitation.

4. SANTÉ

La santé est définie par le bien-être physique, psychique, social, sexuel et spirituel, et doit être une priorité de l'État.

a. Instaurer un accès renforcé aux soins pour toutes et tous

Nous souhaitons la mise en place d'un système garantissant l'accès à des soins de qualité, gratuits pour toutes et tous, à travers la création d'une caisse maladie unique et étatique.

L'assurance maladie de base doit prendre en charge l'ensemble des problèmes de santé sans franchise, y compris les soins dentaires, et les assurances complémentaires doivent être interdites. Il est à noter que cette assurance comprendra la gratuité des moyens de contraception et de l'avortement. En ce qui concerne l'euthanasie, toutes les structures de soin y auront accès, et les entreprises qui en font leur commerce seront nationalisées. Les actions médicales de prévention seront remboursées si celles-ci augmentent la durée de vie ou la durée de bonne qualité de vie, et non d'après un potentiel gain économique.

Le financement de cette caisse maladie se fera à travers un système de cotisations solidaires et progressives en fonction du revenu de chacun.

L'accès aux soins doit donc devenir un droit inaliénable pour tous, et leur qualité égale pour chacun.

b. Des recherches allant dans l'intérêt général

Les médecins devront préciser de manière transparente leurs liens avec les entreprises pharmaceutiques et les diverses recherches qu'ils effectuent. Et ce notamment vis-à-vis de leur patient, lorsqu'ils donnent un cours, une conférence ou une interview dans les médias.

Un nouveau médicament ne pourrait être mis en vente en Suisse s'il n'est pas prouvé comme étant plus efficace que la molécule standard. En l'absence de preuve, ce médicament peut être vendu à condition que son prix soit 20 % inférieur à la molécule standard.

La part de financement étatique de la recherche doit considérablement augmenter dans le but que les molécules ou les procédés découverts par la recherche étatique puissent tomber dans le domaine public. Ainsi, l'ensemble de la population mondiale pourrait bénéficier de ces découvertes. Une recherche financée par des fonds publics permet aussi de travailler sur des procédés ou des molécules sur lesquels aucun brevet n'est possible, et qui n'intéressent donc pas les entreprises pharmaceutiques.

c. Résoudre la question des drogues par le pragmatisme nécessaire et non par une moralisation conservatrice

Constatant l'échec et le coût des politiques actuelles répressives, la persistance du marché noir et la puissance du narco-trafic, et à la lumière des exemples positifs du Portugal et de l'Uruguay, nous souhaitons adopter une approche pragmatique, et non plus moralisatrice de la question de la drogue. Par conséquent, nous sommes favorables à la légalisation de toutes les drogues.

Nous pensons qu'il est toutefois nécessaire d'imposer un suivi et un encadrement socio-médical à tout consommateur régulier de drogue dure, et de mettre ces encadrements à disposition des consommateurs de drogue douce. Des entretiens obligatoires seront imposés aux nouveaux consommateurs.

En outre, nous prôtons une politique de prévention diffusée dans toute la société et visant l'ensemble de la population (des adolescents aux aînés).

Enfin, nous préconisons l'étatisation de la production, du transit et de la distribution des drogues dures, ce qui permettra de contrôler la qualité des produits vendus. La production des drogues douces restera privée, mais sa distribution sera assurée par l'État.

d. Encourager les activités en plein air

En plus de cela, l'État aura à cœur de favoriser et de subventionner les infrastructures de sport en plein air, telles que les parcours Vita et les instruments de fitness dans les parcs.

5. FORMATION

a. La formation, un droit légitime et une obligation heureuse

La formation est un droit et une obligation, car elle permet à chacun de devenir ce qu'il souhaite et de s'intégrer à la société.

Jusqu'à 18 ans au moins, nous pensons que chaque individu doit avoir l'obligation de se former, en laissant néanmoins le type d'enseignement post-obligatoire de 15 à 18 ans à son libre choix. Chaque élève aura le droit à trois choix de filière, en disposant de deux essais pour la première et d'un seul pour les autres.

Par la suite, c'est la formation continue qui prendra le relais tout le long de la vie de l'individu.

Bien entendu, étant donné que la formation est un droit, nous prôtons son absolue gratuité, y compris au niveau universitaire.

C'est certes un investissement de la société, mais c'est aussi le plus important d'entre tous, car c'est par la formation que s'élèvent les piliers des sociétés et créations futures qui permettront à l'être humain de tendre vers toujours davantage de progrès.

En outre, comme la formation est un droit, nous désirons assouplir les conditions d'échec définitif à l'université, comme dans toute formation.

b. La formation socialiste : une formation intégrale et harmonieuse

Selon nous, une formation complète doit prendre en compte plusieurs axes afin de ne pas déséquilibrer abusivement un aspect de la formation plutôt qu'un autre.

Il s'agit bien sûr tout d'abord de formation scolaire classique, centrée sur l'assimilation du savoir et des connaissances. À ce sujet, nous pensons souhaitable de multiplier et diversifier l'offre, notamment en créant de nouvelles branches enseignées.

Toutefois, il est pour nous certain que le savoir seul n'est rien, mais qu'il est nécessaire de transmettre aussi un esprit critique et des capacités de réflexion permettant à l'élève de s'émanciper des dominations culturelles, idéologiques, ou morales.

Ensuite, nous soutenons que la formation de chaque individu doit comprendre un apprentissage de la citoyenneté et de la politique (au sens large du terme).

À cette fin, nous prôtons le renforcement des cours d'éducation citoyenne existant au cycle par une augmentation de la dotation horaire à 2 heures par semaine. Ce cours devrait être donné par un spécialiste issu des sciences politiques ou de l'histoire, apte à brosser une large et claire vision du fonctionnement des institutions, de la démocratie, de la notion de citoyenneté, de la vie en collectivité et de l'éthique. Une approche de l'engagement (humanitaire, associatif, militant, etc.) serait aussi la bienvenue.

De plus, nous souhaitons la création d'un cours d'initiation politique au post-obligatoire, à nouveau donné par un spécialiste issu des sciences politiques ou de l'histoire, qui traiterait de la politique elle-même et de la démocratie appliquée, c'est à dire notamment des partis politiques, des idéologies politiques et de la philosophie politique en général. Ainsi, aucun individu ne

serait plus manipulable, et la société en gagnerait grandement en libre-arbitre.

Mais la formation ne saurait se limiter aux champs précédents, et nous pensons qu'il faut aussi lui intégrer l'immersion artistique et l'émulation créative. Des cours seuls n'étant pas suffisants, il faudrait donner la possibilité aux élèves de mener à bien des projets artistiques de leur propre chef en leur mettant à disposition dans la mesure du possible matériel, espace et soutien.

Un autre domaine que doit comprendre la formation est celui du développement sportif et corporel. Concernant ce domaine, nous pensons qu'il serait avisé de passer à un modèle de cours de sports à options. De plus, des heures optionnelles de sport en dehors des heures régulières seraient proposées.

Enfin, la formation doit représenter pour l'élève un moyen d'expérimenter la vie en groupe, et d'acquérir des compétences de sociabilité. Pour renforcer cet objectif, nous suggérons de donner un accès privilégié aux élèves à des structures telles que des salles d'exposition ou de concert, afin qu'ils gagnent en auto-organisation et en potentiel d'initiative.

c. Pour une formation participative : revaloriser le rôle et le statut de l'élève

Constatant qu'aujourd'hui l'élève est bien souvent le jouet de décisions prises par d'autres sans aucune consultation réelle, nous exigeons que l'élève gagne en autonomie et en droits d'autogérer sa condition.

Par cela, nous entendons créer un droit de participation réel des élèves du post-obligatoire à l'élaboration des programmes scolaires (comme cela a existé dans certains établissements à Genève dans les années 68-70), et un droit de consultation aux

élèves du cycle, puisqu'après tout ce sont eux les premiers concernés.

De plus, nous préconisons une meilleure reconnaissance des associations d'élèves comme interlocuteurs syndicaux officiels des directions d'établissement.

Dans un autre domaine, nous souhaitons revaloriser la formation des élèves en apprentissage ou en stage par la mise en place d'une obligation de rémunérer les stagiaires (ce qui correspond à l'abolition du travail gratuit), et par l'instauration d'un salaire minimum pour les apprentis.

6. FAMILLE

Pour que chacun soit libre de fonder une famille

Notre objectif, en ce qui concerne la vie familiale, est d'en finir avec le conservatisme primitif et avec la peur du changement des mœurs qui empêche l'abolition de nombreuses inégalités et injustices.

Avant tout, il faudra mettre fin aux différences salariales entre les sexes et à l'inégalité des chances, qui sont encore monnaie courante dans notre pays, afin de réaliser l'égalité des sexes. Cette égalité se retrouvera aussi dans le foyer, où les préjugés sur les rôles de l'homme et de la femme disparaîtront. Pour faciliter ceci et accroître la liberté des membres du couple, une place en crèche sera assurée pour chaque enfant.

Naturellement, un terme sera mis aux discriminations visant notamment les familles monoparentales ou les familles à parents de même sexe. Fiscalement parlant, toutes les inégalités entre les types de couples (mariage, concubinage, pacs, etc.) seront abolies.

En conséquence, le mariage homosexuel sera légalisé, ainsi que le droit d'adoption pour couples homosexuels, afin de donner des droits identiques à toutes les familles.

7. MIGRATIONS

a. Pour l'égalité en droit entre ceux qui appartiennent à la société

Nous vivons dans une ère où les rapports humains se multiplient fortement. Le phénomène actuel de globalisation nous permet d'observer les cultures et les mœurs de nombreuses populations du globe, et cela notamment au travers des migrations.

Grâce à celles-ci, nous avons créé entre les peuples des liens d'interdépendance et nos sociétés sont devenues plurinationales. La question du traitement des nouveaux venus est donc primordiale.

Partisans de l'égalité et de la tolérance, nous sommes d'avis de donner une voix à tous ceux qui font partie de notre société. Dans une ville où 40% de la population est étrangère, on ne peut songer à refuser les droits de vote et d'éligibilité à ceux qui occupent et édifient la société.

Ces droits sont fondamentaux, car – on l'oublie souvent – le multiculturalisme et la diversité sont une immense richesse culturelle et un honneur pour le pays hôte.

En ce qui concerne l'intégration des étrangers, celle-ci sera favorisée en leur proposant gratuitement des cours de français obligatoires et d'éducation citoyenne.

Enfin, nous voulons régulariser les sans-papiers résidant en Suisse, afin de mettre fin à leur exploitation, leur précarité et afin de lutter contre le dumping salarial.

b. Améliorer les conditions de naturalisation

Nous souhaitons améliorer les conditions de naturalisation, car nous pensons qu'il est important d'entretenir le multiculturalisme en Suisse. Nous ne devrions pas empêcher des gens motivés de devenir Suisses.

En conséquence, la naturalisation pourra être obtenue après six ans de vie en Suisse, et les frais qui en découlent seront en cas de besoin pris en charge par l'État.

8. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

a. Tolérance et équité sont les fondements de la société

La discrimination, mal polymorphe de la société, est le fruit et l'expression du non-respect du tiers en tant qu'être humain égal en dignité à tout un chacun. Nous la considérons par conséquent comme détestable.

Pourquoi juger ou traiter différemment une personne à cause des aspects que le destin a choisis pour elle ? Une réponse sévère doit se lever contre toute forme de discrimination et notamment contre celles fondées sur la race, l'origine, l'ethnicité, la langue, les convictions religieuses, philosophiques ou politiques, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la position sociale, le mode de vie, l'âge, l'état de santé ou l'handicap physique, mental ou psychique.

Nulle personne, soit-elle physique ou morale, de droit public ou de droit privé, doit se sentir légitimée à discriminer une autre, car la tolérance et l'équité sont les vertus les plus appropriées pour régir notre société cosmopolite et multiculturelle.

b. Répression pénale et prévention

La discrimination est aujourd'hui réprimée sur le plan pénal seulement si elle trouve ses fondements dans la race, l'ethnie ou la religion de la victime. Or le respect dû à l'être humain commande que tout type d'acte discriminatoire soit réprimé,

qu'il soit porté notamment par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière.

La signature de la Convention internationale de 1965 sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale, posée par la Suisse dans les années 1990 seulement, n'a pas clôt la lutte contre les discriminations, et l'a, au contraire, ouverte. La Suisse doit donc suivre ce chemin, et étendre la protection pénale contre l'injure, la violence physique et psychique et la discrimination publique de sorte que toute personne soit protégée conformément à sa dignité. Nous revendiquons l'introduction de la pénalisation des discriminations et ses différentes expressions, fondées sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre notamment, ainsi que d'une ouverture du débat sur le respect des droits fondamentaux de la part des acteurs non étatiques.

Enfin, nous sommes favorables à la mise en place régulière de campagnes de prévention anti-discrimination.

c. Égalité salariale

Quoiqu'elle soit consacrée tant au niveau constitutionnel qu'au niveau législatif, nous considérons que l'égalité salariale est loin d'être un acquis de notre société. Nous nous engageons donc dans la continuation d'une lutte active contre l'inégalité salariale des sexes, l'objectif final étant l'égalité totale entre les sexes.

Tout cela s'inscrit dans une démarche visant l'instauration d'une société dans laquelle le plein épanouissement de l'individu, respectueux des autres, sera de règle.

9. ÉCOLOGIE

« Pour mieux vivre, il s'agit désormais de produire et de consommer autrement, de faire mieux et plus avec moins. »

André Gorz

Le traitement que nous avons infligé et que nous infligeons encore à notre environnement menace désormais notre survie, ainsi que toute vie sur terre, et une importante action commune devra être déployée pour éviter la catastrophe.

La décroissance de l'impact écologique des activités humaines au niveau des capacités régénératives de la planète est donc nécessaire. En effet, l'Homme a besoin de retrouver un certain équilibre avec la nature.

a. Étatiser les ressources naturelles

L'environnement est un bien public et sa protection relève de l'intérêt général. Nous nous opposons donc à son pillage pour le gain privé.

Il faut ainsi mettre sous contrôle étatique l'ensemble des ressources du pays et encadrer le marché en taxant la production fortement polluante de manière à filtrer ce qui est inutile et nuisible.

b. Améliorer et élargir le système de recyclage

La réutilisation des matériaux et la production de biens durables fait partie de la consommation intelligente. Le recyclage doit être amélioré et encouragé, notamment pour les déchets organiques. Le mieux nous utiliserons et réutiliserons les matériaux à disposition, le moins nous pillerons la Terre.

c. Interdire l'obsolescence programmée, prolonger la durabilité

Alors que les ressources naturelles sont en train de se raréfier, la longévité de certains produits est intentionnellement réduite, obligeant les consommateurs à les changer et les racheter fréquemment. Il s'agit d'une pratique intolérable.

L'obsolescence programmée doit être interdite, et afin de renforcer cette mesure, les garanties devront être prolongées à 5 ans.

d. Baisser l'influence marchande sur la consommation

« Toute l'activité des marchands et des publicitaires consiste à créer des besoins dans un monde qui croule sous les productions. Cela exige un taux de rotation et de consommation des produits de plus en plus rapide. »

Bernard Maris

La culture de consommation actuelle joue sur nos désirs matériels et sociétaux, au point que nous achetons et rachetons de manière excessive. Il est inquiétant de voir à quel point la publicité de consommation remplit le temps et l'espace dans notre quotidien et notre ville.

L'invasion de l'espace public devra donc être réduite par le moyen d'une taxe sur la publicité, proportionnelle à la taille et au pouvoir sur le marché que détient une entreprise.

Par ailleurs, les enseignes lumineuses et les magasins devront être éteints à leur fermeture pour éviter le gaspillage énergétique.

e. Encourager une alimentation saine et végétale

Il faut être conscient que consommer de la viande est un luxe. Une immense quantité de céréales pourrait servir à nourrir l'Homme au lieu de l'animal, si la consommation de viande pouvait être réduite.

On doit promouvoir l'idée que le végétarisme est non seulement acceptable pour la santé, mais aussi et surtout pour la planète. Nous proposons de mettre en place des journées et des cantines végétariennes dans les écoles pour sensibiliser la population à l'alimentation végétale.

Naturellement, il ne s'agit pas d'empêcher la consommation de viande, mais d'inciter la population à en consommer moins.

f. Utilisation des espaces non utilisés

On doit aussi penser localement. Les villes pourraient devenir plus vertes et vivantes si nous poussions leurs habitants à utiliser leurs toits. Les potagers urbains pourraient réduire quelque peu l'importation alimentaire (très coûteuse en CO₂), mais pourraient surtout être une source de vie communautaire, pour une ville meilleure.

Par ailleurs, les toits verts, qui agissent comme isolants, réduiraient notre facture énergétique.

De manière générale, en réponse aux nuisances quotidiennes des zones urbaines, l'accès aux espaces naturels devrait être

facilité et dans la mesure du possible, des arbres et des parterres floraux devraient être ajoutés en ville.

g. Une meilleure protection des forêts au niveau international

Les forêts sont les poumons de la terre qui nous permettent de réduire l'impact du réchauffement climatique en transformant le CO₂ en O₂. Nous proposons en conséquence d'établir une meilleure coopération internationale afin de protéger les réserves forestières, restaurer et augmenter leur nombre.

10. ÉNERGIE

Le secteur de la production d'énergie doit revenir à l'État et viser à une production durable et locale d'énergie. Alors que les énergies fossiles très polluantes se raréfient rapidement, nous pensons qu'il est essentiel, pour la Suisse, de repenser son approvisionnement et sa consommation d'énergie.

a. Économiser l'énergie et promouvoir l'efficacité énergétique

Le premier pas vers une utilisation plus durable de l'énergie est de l'économiser. Cette action se fait à tous les niveaux de la société, tant au niveau de l'administration publique que des entreprises ou des ménages. Dans ce cas, le rôle de l'État est, selon nous, d'inciter chacun à consommer selon ses besoins, et pas plus. Une taxe pourra être instaurée sur la consommation d'énergie non-essentielle.

L'État devra aussi édicter une norme taxant ou interdisant l'entrée sur le territoire suisse d'appareils ayant une mauvaise efficacité énergétique (c'est-à-dire qu'ils consomment une trop grande quantité d'énergie). Le progrès technologique nous permet en effet de construire des produits qui consomment moins mais fournissent les mêmes services. La production de ces produits doit être encouragée.

b. Développer les énergies renouvelables et sortir du nucléaire

Le développement des énergies renouvelables est crucial et pour cela, nous pensons que l'État doit subventionner et encourager la recherche dans ce domaine. La mise en place de réseaux énergétiques durables doit se faire avec toutes les énergies renouvelables possibles (hydraulique, solaire, éolienne, géothermique, biomasse, hydrolienne, etc.).

L'énergie nucléaire n'est pas une alternative viable aux énergies fossiles pour deux raisons. Premièrement, les déchets qu'elle engendre sont trop nocifs, à long terme, pour la nature et pour l'homme. Deuxièmement, le risque d'un accident nucléaire n'est jamais nul et les conséquences d'un tel accident sont si massives qu'envisager de continuer avec cette énergie est impossible. La sortie du nucléaire est donc un impératif.

11. MOBILITÉ

Sortir de la civilisation de la voiture : vivent les transports publics et le vélo

Pour en finir avec l'occupation et la privatisation de l'espace public par le trafic motorisé polluant, nous exigeons l'instauration de la gratuité des transports publics.

Cette gratuité sera financée par des taxes sur tout ce qui se déplace et pollue (les voitures, l'essence, le kérosène, les avions, les camions, les motos, etc.).

Notre objectif est l'éradication progressive de la voiture et de ses auxiliaires motorisés (lorsque leur remplacement par des transports publics est possible), afin de créer une mobilité fluide, soutenable et conviviale.

En outre, il s'agit d'accroître l'offre des transports publics et de promouvoir l'emploi du vélo (notamment en augmentant le nombre de pistes cyclables, en améliorant l'infrastructure des réseaux de location de vélos ou encore en proposant des offres de vélos à très bas prix) et de la marche à pied (en créant davantage d'espaces piétons). Enfin, la *Critical Mass* doit être décriminalisée.

12. AGRICULTURE

« L'agriculture est le socle fondateur de toute société sédentaire. D'une «classe» paysanne non reconnue et souffrante ne peut émerger qu'une société déséquilibrée. »

C'est pour cela que nous devons permettre aux agriculteurs de vivre de manière harmonieuse et décente. Les agriculteurs ont un rôle fondamental car ils produisent les aliments de base qui nourrissent le peuple. L'agriculture a et aura également un rôle à jouer dans la planification écologique de nos ressources naturelles, ressources limitées et donc indispensables à notre survie.

a. Réaliser la souveraineté et l'autosuffisance alimentaires

Nous voulons que la Suisse et ses cantons soient au maximum auto-suffisants en matière alimentaire, soit au maximum de leur potentiel écologique et agronomique (minimum 80%). Pour ce faire, nous pensons qu'il serait stratégiquement utile d'appliquer des mesures protectionnistes. Cet objectif inclut aussi naturellement de planifier et de développer dans une certaine mesure le secteur agricole. La planification et le développement du secteur agricole doivent se faire au travers d'une agriculture paysanne et agro-écologique, seule à même de garantir l'autosuffisance alimentaire pour la population de manière durable.

b. Promouvoir une agriculture paysanne et agro-écologique

Le modèle d'agriculture conventionnelle qui est aujourd'hui appliqué majoritairement se fait par le contrôle des politiques agricoles qui se veulent productivistes et industrielles. Les politiques diront qu'un pays développé doit être un pays avec un nombre d'agriculteurs faible.

Nous nous positionnons contre ce modèle dominant et nous comprenons l'importance et la nécessité de réintroduire et favoriser une agriculture paysanne de taille humaine (ce qui permet une meilleure productivité à long terme, un meilleur respect de l'environnement et des travailleurs, ainsi que la sauvegarde de la diversité locale).

De même, nous soutenons le mode de production agro-écologique aussi appelé par certains permaculture. Ces principes et méthodes culturelles consistent à comprendre le réel potentiel de production à savoir les limites écologiques de l'agro-système visant principalement à améliorer ou maintenir les caractéristiques physique, chimique et biologique du sol. Cette orientation de production doit également être mise en avant dans les cursus visant à la formation dans le domaine.

Enfin, dans le but de développer la production locale, nous soutenons le développement de circuits de distribution courts, dans l'idéal sans intermédiaire entre le consommateur et le producteur, ainsi que l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), qui garantit un revenu stable à l'agriculteur, lui restitue son statut social et permet la reconstitution d'un tissu local.

En attendant l'extension de ces modèles de distribution, il faut permettre aux agriculteurs continuant à vendre leurs produits à des grandes surfaces de pouvoir écouler les marchandises n'entrant pas dans les normes de commercialisation conventionnelle (ce qui occasionne actuellement un gaspillage important).

c. Revaloriser et faciliter l'accès aux métiers agricoles

Il faut revaloriser le métier d'agriculteur en sa qualité de nourrisseur du peuple et non plus en celle de gardien d'un paysage mythique. Il faut également faciliter l'accès à la terre pour les jeunes qui sortent de formation et peinent à trouver des terrains exploitables. Dans ce sens, il faut soutenir les modes de production sous forme de coopératives. Il est également fondamental d'assurer la préservation du moyen de production pour l'agriculteur qu'est la terre, en évitant le déclassement des terres agricoles, et ceci conformément à l'évaluation des besoins de la population dans un but d'autosuffisance alimentaire.

13. SÉCURITÉ

a. L'approche socialiste : cerner et combattre les sources de la criminalité

Les origines de la criminalité se trouvent essentiellement dans le capitalisme.

C'est parce que nous vivons dans un système socio-économique inégalitaire et inéquitable qui précarise et exclut les individus que certains d'entre eux décident de chercher à s'en sortir par des biais criminels.

Ainsi, toute politique de lutte contre la criminalité doit faire d'abord le constat fondamental que la criminalité ne disparaîtra vraiment que lorsque l'inégalité capitaliste et la précarité conséquentielle auront été dépassées par le socialisme.

Ceci étant dit, on ne peut nier des cas faisant exception à cette règle, comme les personnes souffrant de troubles psychiques, pour lesquelles pareille approche ne fait pas sens.

À noter que nous souhaitons démocratiser le système sécuritaire suisse par la réaffirmation du monopole étatique démocratique sur la violence, et l'étatisation de toutes les structures privées traitant de sécurité (dont les agents seront intégrés aux forces de sécurité publiques). Nous sommes en effet convaincus que seul le peuple devrait avoir le contrôle sur les forces de l'ordre, et non quelques patrons capricieux.

Naturellement, la détention d'armes à feu chez soi sera interdite, et ceux qui pratiquent le tir sportif devront laisser leur arme sur leur lieu d'utilisation.

b. Prévention et encadrement de la criminalité

Prévenir la criminalité est un travail que doivent exécuter des professionnels du dialogue et de la communication en cas de conflit.

Dans cette optique, nous soutenons l'engagement de davantage de travailleurs et médiateurs sociaux sur le terrain et dans les quartiers difficiles, afin de prévenir tout problème.

Un deuxième axe de la politique de prévention doit résider dans le déploiement de davantage de policiers de proximité, qui par la connaissance des habitants et leur confiance, peuvent obtenir plus facilement gain de cause en cas de conflit.

Enfin, ce dispositif de prévention sera complété par notre cours d'éducation citoyenne renforcée traitant de la citoyenneté, de l'éthique et de la vie en collectivité, et par la sensibilisation à la *self-defense*.

c. Réprimer la criminalité

Réprimer la criminalité passe là-aussi par l'engagement de davantage de policiers. Ces derniers doivent passer davantage de temps sur le terrain, et moins à s'occuper de gestion administrative.

Nous prôtons aussi des solutions sociales, solidaires et communautaires pour éloigner la petite criminalité, notamment à travers l'occupation de l'espace par des actions conviviales.

De même, nous voulons réaffirmer fermement que le rôle de la police n'est pas de s'occuper de répression politique, et c'est pourquoi nous suggérons de retirer de sa juridiction la possibi-

lité de limiter l'expression et l'usage des droits politiques et citoyens. Cette mesure favorisera le jeu démocratique et fera gagner du temps aux forces de police.

Dans le même ordre d'idée, nous pensons judicieux que la police (y compris fédérale, et y compris les services de renseignements) cesse le fichage systématique des militants pacifiques non violents.

d. Sanctionner la criminalité : réformer le système carcéral

Concernant la sanction de la criminalité, une réforme du système carcéral s'impose ; mais il convient de rappeler avant tout que les prisonniers sont des être humains à part entière qui ont droit à des conditions de vie dignes.

Tout d'abord, il s'agit de construire davantage de prisons, tout simplement pour éviter la surpopulation qui nuit aux détenus comme aux gardiens. Nous sommes aussi favorables à la mise en œuvre de nouvelles peines destinées aux petits criminels, telles que le bracelet, l'assignation à résidence, les travaux d'intérêt public, etc.

Ensuite, nous pensons souhaitable que la formation des gardiens contienne une formation obligatoire à la communication non violente, à l'empathie et à l'écoute.

De plus, nous jugeons utile de renforcer le coaching des prisonniers afin d'améliorer leur réinsertion professionnelle.

En outre, nous émettons le souhait qu'une meilleure détection des violences « policières » soit mise en place.

14. ARMÉE

Notre ligne directrice en matière de politique militaire est l'abolition de l'armée en Suisse.

Nous pensons cependant nécessaire de préserver les connaissances de l'armée, notamment concernant les corps de sauveteurs fédéraux.

Enfin, nous nous déclarons opposés à l'adhésion de la Suisse à une quelconque armée, qu'elle soit européenne, occidentale, etc.

15. SOCIÉTÉ

La société socialiste : une société de joie de vivre_

Construire une société socialiste signifie favoriser et revaloriser le vivre-ensemble, en mettant en place des structures collectives pour développer l'échange humain et le lien social.

Dans cette optique, nous prôtons la création d'un Service d'Échange Local (SEL) par quartier, village, ou commune.

Le principe du SEL est de débarrasser l'échange de toute connotation marchande, en remplaçant l'échange d'argent par l'échange de temps (matérialisé sous la forme d'un bien ou d'un service). Par exemple, une heure de travail de menuiserie sera échangée contre une heure de jardinage.

Ainsi, on favorise le lien social et l'on redonne tout son sens à l'échange.

Une fédération cantonale des SEL locaux chapeautera l'ensemble, tandis qu'une organisation fédérale des SEL cantonaux coordonnera le tout.

Afin de relocaliser les échanges, et ainsi de développer une économie plus humaine et davantage centrée sur les besoins réels des habitants, nous proposons de favoriser l'achat direct auprès des producteurs par les consommateurs. Ceci ayant pour avantage de supprimer les coûts engendrés par les intermédiaires et de développer la consommation locale.

En outre, le développement de jardins et de potagers, en libre accès pour les habitants, sur les toits des logements, ou bien dans les quartiers, villages et communes, représente aussi une façon de renforcer le tissu social.

Par ailleurs, pour accompagner cette revalorisation du vivre-ensemble, nous pensons nécessaire d'instituer des conseils de quartier servant de vecteur d'organisation collectif pour les initiatives des habitants.

Enfin, nous pensons que pour renforcer la convivialité, on pourrait aussi symboliquement proposer à toute la population de repeindre l'ensemble des façades des immeubles, bureaux et logements afin de créer une ville multicolore pleine de joie de vivre.

16. CULTURE

a. Soutenir la culture, et spécialement les cultures dominées

Dans la lutte idéologique contre l'hégémonie de la pensée libérale et du fatalisme doctrinal capitaliste, la lutte culturelle et artistique est au premier plan.

Alors que l'idéologie capitaliste voudrait que la culture ne soit qu'un bien de consommation comme un autre, nous nous opposons fermement à cette volonté de marchandisation et d'uniformisation du monde et réaffirmons l'importance de la diversité culturelle.

Cette diversité doit être préservée, et c'est pourquoi l'État se doit de la soutenir, notamment dans le cas de la culture alternative par rapport à la culture commerciale, ou encore concernant la culture locale. Pour ce faire, nous demandons davantage de centres culturels autogérés, ainsi que des chaînes de radio alternatives.

Nous nous opposons cependant à une conception bourgeoise de la culture, qui opère une distinction entre les artistes, « créateurs de culture », et les spectateurs passifs. Dans une société socialiste, tout le monde doit non seulement pouvoir accéder à la culture en tant que spectateur, mais chacun doit surtout pouvoir être acteur et participer à l'élaboration d'une culture populaire.

La culture se conçoit en effet avant tout comme l'émanation d'une collectivité et non seulement comme celle d'un individu.

Il ne suffit donc pas de soutenir des artistes « alternatifs » et engagés, mais de permettre l'épanouissement d'une véritable culture populaire, garante de la cohésion sociale.

Quant à l'art engagé, il doit être soutenu et valorisé, car il est essentiel à l'émancipation de la société par le développement d'un esprit critique et indépendant.

À propos du cinéma, nous proposons de taxer les cinémas commerciaux quasi-monopolistiques (comme Pathé à Genève) et d'employer les recettes pour subventionner les cinémas indépendants. Ce transfert de ressources permettra de maintenir une diversité culturelle de qualité, capital symbolique essentiel pour un pays comme la Suisse.

Enfin, nous souhaitons une reconnaissance officielle de la science fiction, du polar, du burlesque, de la bande dessinée, du manga et de tous les genres littéraires alternatifs, comme des genres littéraires à part entière, ayant droit à leur place au panthéon scolaire de la transmission du savoir.

De plus, le XXI^e siècle n'a pas encore intégré comme il se doit les nouvelles innovations culturelles de son temps.

Le socialisme se doit d'anticiper et de faciliter cette intégration par les institutions, par la reconnaissance de l'apport culturel de la culture geek, du monde culturel issu de la sphère d'internet, ainsi que celui des jeux vidéos, culture à part entière.

b. Inciter à la lecture

Un problème important qui traverse la culture est celui de la domination de l'écran (sous toutes ses formes) sur le livre et la lecture.

Afin de ne pas laisser la lecture s'affaiblir et le livre disparaître, nous prôsons le renforcement du budget des bibliothèques et des librairies.

De plus, nous souhaitons la mise en place de bibliothèques ambulantes dans toutes les localités excentrées.

c. Fonder une esthétique socialiste

Nous pensons que pour transformer la société comme nous le souhaitons, il ne saurait être question que de transformation matérielle, mais bien aussi de mutation, d'évolution, culturelle et artistique.

Pour ce faire, nous pensons que les militants socialistes pourraient former un mouvement culturel, centré sur la recherche d'une esthétique qui leur est propre : l'esthétique socialiste.

17. SPIRITUALITÉ

a. Laïcité et tolérance spirituelle

L'État est laïc. La laïcité est la religion d'État. Toute forme démonstrative d'une appartenance religieuse n'a pas lieu d'être en son sein.

Nous prônons toutefois la tolérance envers les religions et envers leurs lieux de culte.

b. Pour la prise en compte du spirituel par le politique

Nous assistons à notre époque à un certain désenchantement spirituel.

Il semble que les valeurs portées par le capitalisme et son moteur productivo-consumériste matérialiste, aient passablement déraciné l'être humain de ses affects spirituels, brisant une certaine forme d'équilibre intérieur.

Ce que nous pouvons espérer en tant qu'acteur politique, c'est qu'en assurant la sécurité extérieure par le biais politique, nous puissions mettre en place les conditions idéales pour permettre la sécurité intérieure à chaque être humain. Autrement dit, l'épanouissement intérieur doit être facilité par l'organisation extérieure humaine (politique et économique, notamment).

Nous estimons donc que c'est le rôle du politique d'être conscient de l'état spirituel de la population et de favoriser son

développement, par exemple en facilitant l'accès aux vecteurs de spiritualité (livres, enseignements, espaces de méditation, etc.).

Les grands questionnements, tels que la quête du sens ou la recherche existentielle doivent par conséquent être encouragés.

18. TECHNOLOGIES

a. Canaliser la technologie en faveur du bien commun

La technologie est pour nous un moyen d'émancipation générale de l'humanité, et c'est avec enthousiasme que nous assistons à son développement phénoménal ces dernières années.

Néanmoins, cette évolution doit être encadrée dans le sens du bien commun et l'État se doit de contrôler certaines recherches qui pourraient donner lieu à des dérives potentiellement inquiétantes pour le bien-être de l'humanité.

Ainsi, les recherches sur les OGM, les nano- et bio-technologies, la génétique, le clonage, etc., doivent être strictement suivies et encadrées par l'État. Il en va de même pour le fichage systématique des individus, notamment par des moyens d'espionnage informatique, qui doit être strictement interdit au nom du respect de la sphère privée.

De plus, la transparence envers le grand public concernant ces recherches doit être de mise.

Les changements qu'implique l'évolution fantastique de la technologie peuvent toutefois nous faire espérer que, canalisés dans la bonne direction, ils nous permettront sans cesse de repousser nos limites, notamment en nous libérant du travail

aliénant (par exemple grâce aux progrès de la robotique et de la mécanisation) et en dépassant la mort.

b. Soutenir et intégrer le développement technologique

Afin de renforcer la productivité de notre économie, il est souhaitable de soutenir le développement technologique et notamment les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, porteuses de tant de changements dans nos comportements et notre mode de vie.

L'intégration de l'apport des nouvelles technologies doit être réalisée au sein des structures d'enseignement et de formation, ainsi que dans les institutions.

La recherche doit être soutenue fermement afin que nulle recherche d'importance ne soit ralentie par des considérations pécuniaires (c'est de toute façon un investissement incroyablement rentable pour la société).

c. Garantir la liberté d'accès aux outils informatiques et à internet

Nous soutenons l'utilisation et la création de logiciels libres, dans l'objectif de proposer une alternative gratuite et *open source* aux programmes propriétaires et payants.

Au-delà du simple avantage pécuniaire, un logiciel libre apporte une éthique et une transparence essentielle dans le marché grandissant du logiciel informatique. Par exemple, le libre accès au code source du programme donne la possibilité de vérifier que celui-ci ne collecte pas nos données personnelles à notre insu.

Actuellement, la tendance est à des programmes et des systèmes d'exploitation dits « fermés » ; autrement dit, aux sys-

tèmes bridés qui imposent des restrictions à l'utilisateur, ou à la censure des programmes disponibles pour la machine.

Les nouveaux systèmes, automatisés en apparence, souffrent souvent d'un fonctionnement opaque. L'utilisateur perd petit à petit la mainmise sur son ordinateur et sa liberté d'action. Le logiciel libre lutte contre cela en garantissant un contrôle total sur les programmes et les fonctions de l'ordinateur, en laissant à l'utilisateur la liberté d'utiliser sa machine comme bon lui semble.

Nous proposons de plus la mise en place d'un droit d'accès à internet, outil majeur du développement de nos sociétés contemporaines, appelé à de prometteuses évolutions. Cet accès à internet ne doit en aucun cas être restreint par l'État ou les opérateurs en télécommunications.

19. EUROPE

Pour une confédération européenne socialiste

Nous sommes favorables au développement d'un grand projet européen, et nous souhaitons que la Suisse participe à ce projet de coopération entre les peuples.

Nous sommes en effet convaincus que c'est par l'échange et le dialogue que nous construirons un monde de paix, dans lequel nous pourrions relever les défis futurs. Ensemble, nous sommes plus forts.

Nous nous prononçons cependant contre l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, et prônons le développement d'une confédération européenne alternative, qui serait socialiste et réellement démocratique.

20. INTERNATIONAL

a. Lutter contre l'oppression et le despotisme

Le capitalisme mondialisé, l'impérialisme, l'autoritarisme, la dictature, la théocratie et toute forme de gouvernement despotique doivent être combattus avec toute la force diplomatique, politique, idéologique et économique de la Suisse.

Dans cette optique, nous soutenons les régimes socialistes démocratiques du monde entier ainsi que les régimes en voie de démocratisation (comme ceux issus des révolutions arabes), mais condamnons notamment l'occupation chinoise du Tibet, l'occupation israélienne de la Palestine et les coups d'état hondurien et paraguayen. Nous soutenons aussi tous les mouvements qui se battent pour le socialisme, la démocratie, la liberté et la paix.

Nous demandons l'arrêt de toute cotisation suisse au Fond Monétaire International et la sortie de la Suisse de cette organisation néo-libérale. De même, toute collaboration avec l'Organisation Mondiale du Commerce et la Banque Mondiale devra prendre fin.

b. Instaurer une véritable démocratie internationale

Sur le plan des échanges internationaux, nous prôtons la mise en place d'un commerce à 100% équitable, et socialement et écologiquement respectueux.

La création d'un label international pourrait être une piste pour développer ce commerce d'excellence éthique.

En ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies, nous souhaitons la suppression du droit de veto et du siège permanent des membres du Conseil de Sécurité, afin de redonner davantage de démocratie dans cette institution mondiale. Nous sommes aussi en faveur de l'instauration d'un comité exécutif rotatif.

Enfin, nous sommes favorables à un changement dans l'utilisation des fonds d'aide au développement. Actuellement, seuls environ 20% de ces fonds parviennent réellement aux personnes ayant besoin d'aide. Le reste part en campagnes publicitaires et paie l'administratif qui entoure chaque projet d'aide au développement. Afin d'augmenter la part qui revient aux personnes ayant besoin d'aide, nous souhaitons que les fonds soient gérés, autant que possible, directement par les populations touchées, qui savent ce qui est bien pour elles.

En parallèle, la mise en place d'un réseau d'échanges technologiques avec les pays en développement est aussi envisageable. Cela leur permettrait, à terme, de se développer par leurs propres moyens et d'éviter d'être exploités par d'éventuels investissements capitalistes.

Ces objectifs internationaux ne pouvant être menés uniquement sur le plan national, nous prôtons la création d'une nouvelle Internationale regroupant tous les jeunes de gauche, afin que cette nouvelle alliance puisse mener une lutte dans tous les pays du monde.

CONCLUSION

Telle est l'opinion de la Jeunesse Socialiste Genevoise.

Par ce manifeste, nous nous engageons à poursuivre la lutte pour la mise en œuvre de ces idées, et nos actions devront toujours aller dans ce sens.

Cette œuvre est de ce fait considérée comme un guide menant vers une société socialiste accomplie, dont l'aboutissement seulement marquera la fin de notre combat et la fin d'une ère d'errance pour l'humanité.

C'est à cette lutte contre l'obscurantisme et pour le progrès et la prospérité universelle que la Jeunesse Socialiste Genevoise prend part.

Dernière modification : le 26 avril 2014